

piques. C'est pourquoi, nous vous demandons d'examiner attentivement chaque cas avant de signer ces inscriptions.

Pendant une certaine période, le Comité International Olympique a été fortement contrarié par la tendance, dans certains milieux et en certains sports, de se servir des Jeux Olympiques comme d'un gradin pour faire carrière dans le sport professionnel. Ce qui, évidemment, est abuser gravement des Jeux, et dénote une conception absolument fautive du Mouvement Olympique.

Nous demandons à tous les Comités Nationaux Olympiques de sélectionner très soigneusement leurs concurrents et d'éliminer, non seulement ceux qui ne

sont pas amateurs, mais encore ceux qui peuvent être soupçonnés de vouloir se servir de leur participation aux Jeux Olympiques dans un but lucratif. La responsabilité incombe aux Comités Nationaux Olympiques, de s'assurer que tous les concurrents représentant leurs pays soient amateurs en conformité avec la Régie Olympique que nous citons ci-dessous :

« Un amateur est celui qui s'adonne et s'est toujours adonné par goût et par distraction, ou pour son bien-être physique ou moral à la pratique du sport, sans en tirer aucun profit matériel, directement ou indirectement, et selon les règles de la Fédération Internationale du Sport pratiqué par lui. »

Discours du Comte Thaon di Revel

prononcé à l'occasion de la pose d'une plaque commémorative à la mémoire
d'ALBERTO BONACOSSA

Avant l'ouverture des VII^{es} Jeux Olympiques d'Hiver de Cortina, le Comité Olympique National Italien a tenu à rappeler à la génération sportive d'aujourd'hui et à celle de demain le souvenir d'un grand champion du sport et de l'olympisme : Alberto Bonacossa qui fut membre du Comité International Olympique pour l'Italie. Le stade olympique de glace de Cortina lui a été dédié et une cérémonie spéciale fut organisée à l'occasion de la pose d'une plaque commémorative à sa mémoire. Le comte Paolo Thaon di Revel, qui fut son collègue au sein du Comité International Olympique et du Comité Olympique National Italien rappela sa mémoire comme suit :

Monsieur le président, chers collègues du Comité International Olympique,
Mesdames, Messieurs,

Nous nous trouvons tous assemblés dans cette salle, en présence de la Comtesse Marisa Bonacossa et de son fils Cesare, pour rendre hommage à la mémoire d'un de nos collègues qui a été fort longtemps parmi nous et qui nous a quittés pour toujours, voici trois ans, en laissant de lui un souvenir inoubliable.

Né à Vigevano le 24 août 1883 et fils du Comte Cesare et de la Comtesse Angela Cuzzoni, Alberto Bonacossa est une des figures de notre monde sportif international qui n'a vraiment pas d'égal. Par la variété des sports qu'il a pratiqués et pour lesquels il s'est révélé un champion, par la complexité des nombreuses charges qu'il a revêtues en qualité de dirigeant sportif, par la passion enfin qu'il a mise dans son activité sportive, tant comme mécène que comme journaliste et propriétaire de la *Gazzetta degli Sports*, Alberto Bonacossa représente une personnalité tout à fait unique en son genre.

Dès ses premières années et à une époque où le sport italien en était encore à ses premiers pas et croissait au sein de l'indifférence et de l'hostilité générales, le jeune Alberto en a été le pionnier enthousiaste et plein de foi en son avenir.

Il a commencé par l'athlétisme, en s'adonnant par la suite à différents sports où il a excellé.

Au tennis surtout, on il s'est révélé dans plusieurs championnats en se classant, pendant quatre années consécutives, parmi les dix meilleurs tennismen italiens.

Pendant longtemps, le patinage a eu, en Alberto Bonacossa, son champion. Encore jeune étudiant, il a gagné ses premières épreuves en Suisse, à Engelberg et à Andermatt. En 1913, il commença à s'affirmer en Italie et, en 1914, il remporta son premier titre de champion national individuel de patinage

artistique qu'il sut conserver en 1915 et maintenir de 1920 à 1928. En 1920, 1921 et 1922, il fut aussi champion d'Italie de patinage artistique, couples, avec sa femme, la Comtesse Marisa ici présente.

Alberto Bonacossa a été aussi un alpiniste de renom. La plupart des plus fameuses cimes des Alpes ont été hardiment escaladées par lui, ce qui lui a valu le titre, plutôt rare, de membre académique du Club alpin Italien.

Pendant qu'il pratiquait tous ces sports en champion, il trouvait le temps de ne pas abandonner l'athlétisme, de gagner des courses, de prendre part, avec la Société « Cristoforo Colombo », de Gènes, à des compétitions de gymnastique, d'athlétisme et d'haltères. Encore étudiant à Zurich, il s'était fait remarquer aussi dans la lutte gréco-romaine et japonaise.

En 1905, il a participé, à Genève, aux Championnats suisses d'aviron, aussi bien dans le « quatre » que dans le « huit ».

Alberto Bonacossa a été aussi un bon cavalier et a fait de l'équitation pendant longtemps. Les sports du moteur, de leur origine, ont eu en lui, aussi bien pour le motocyclisme que pour l'automobilisme, un pionnier et un champion.

Enfin, Alberto a été aussi un bon nageur et a fait partie de l'équipe de football du « Grasshoppers » de Zurich.

Officier pendant la première guerre mondiale, sa conduite lui valut la médaille d'argent au mérite militaire.

La paix rétablie, Alberto Bonacossa se vit contraint d'accepter, tout en s'adonnant encore aux sports, des charges de dirigeant sportif où lui permirent de fournir la juste mesure de sa compétence de polysportif.

Et de même que nombreux avaient été les sports pratiqués par notre Alberto, fort nombreuses furent aussi les charges sportives qu'on lui confia.

Elu membre du Comité International Olympique en 1925, il a eu la chance d'être, pendant de longues années, l'un des collaborateurs très appréciés de de Coubertin et, ensuite, des divers autres présidents du Comité International Olympique, tels que Baillet-Latour, Edström et Brundage.

Membre du Comité Exécutif du Comité International Olympique depuis 1935, il a été à différentes époques, président de la Fédération Internationale de Motocyclisme (1943 à 1946), vice-président de l'Association Internationale des Automobile-Clubs (1935 à 1946), président de l'Automobile-Club d'Italie (1936 à 1943), commissaire extraordinaire du Comité Olympique National Italien en 1943 : tout ceci pour ne citer que les charges les plus importantes qui lui ont été confiées.

En tant que membre italien du Comité International Olympique, il sut se faire interprète très écouté des nécessités du sport italien dans le domaine international. Il sut obtenir ainsi, en un moment fort délicat encore pour l'Italie, la concession des VII^{es} Jeux Olympiques d'Hiver pour Cortina en 1956. Dans son esprit, cela devait représenter un premier pas et préparer la candidature, puis l'assignation à l'Italie des Olympiades pour 1960. Ce vœu qui représente l'aspiration de toute sa vie, a été exaucé à Paris l'année dernière. Malheureusement, Alberto n'était plus parmi nous pour jouir de ce succès. Mais nous devons reconnaître que, grâce à l'autorité de son nom, passé maintenant à la postérité, grâce aussi à son travail de préparation s'étalant sur de si nombreuses années — travail dont

nous avons pu recueillir les fruits — c'est bien lui qui a contribué puissamment à obtenir l'honneur dévolu à Rome par l'attribution de l'organisation des XVII^{es} Olympiades en 1960.

En dédiant aujourd'hui à Alberto Bonacossa le Stade Olympique de glace à Cortina, dans l'immence de l'ouverture des VII^{es} Jeux Olympiques d'Hiver, le Comité National Italien désire exprimer à sa mémoire l'immense reconnaissance que les sportifs d'Italie lui doivent pour son apostolat de sportif.

Puisse son nom, gravé ici sur le marbre, tout en perpétuant sa mémoire, transmettre aux futures générations sportives le magnifique exemple qu'Alberto Bonacossa nous a légué comme athlète, comme vaillant champion polysportif et comme dirigeant.

L'OUVERTURE DES JEUX...

C'est le 26 janvier que furent ouverts les VII^{es} Jeux Olympiques d'Hiver de Cortina. Manifestation en tous points émouvante et parfaitement organisée si ce ne fut le manque de neige : la mise en échec de la volonté humaine par les éléments naturels. Jamais encore organisation hivernale n'avait réussi ce qui a été fait à Cortina. L'effort financier n'eut d'égal que les ressources d'intelligence, d'imagination et d'opiniâtreté auxquelles il a été fait appel pour édifier l'ensemble sportif qui a servi de cadre à ces Jeux. Un millier de jeunes gens venus de tous les horizons du monde et représentant 32 nations se sont rassemblés dans une symphonie de drapeaux sur le stade de glace où les Jeux furent ouverts, sous les rayons ardents d'un soleil radieux, par M. Giovanni Gronchi, président de la République italienne. Le Comte Paolo Thaon di Revel, le distingue représentant du Comité International Olympique pour l'Italie et président du Comité d'Organisation des Jeux prononça préalablement une allocution. L'ensemble de cette manifestation se déroula conformément au protocole des Jeux et à leur tradition.

le flambeau olympique fut porté au stade par Nurmi, ex-champion et pseudo-amateur, disqualifié pour avoir transgressé aux règles olympiques et réintégré amateur par le Comité Olympique Finlandais la veille de l'ouverture des Jeux pour les besoins de la cause. En 1952, aux Jeux Olympiques d'Hiver à Oslo, l'Italien Zeno Colo fut le grand vainqueur de la descente (ski). A Cortina en 1956, le champion italien effectua un relais et porta le flambeau olympique depuis le refuge du Duc d'Aoste à Cortina. Nul n'ignore que Colo est « interdit des Jeux Olympiques » et d'autres compétitions réunissant des amateurs, pour avoir failli aux règles de l'amateurisme, sa photo ayant été utilisée à des fins publicitaires par des magazines américains.

Porter un flambeau olympique ne constitue pas une compétition en soi, mais, à mon avis, cela constitue un honneur réservé aux athlètes *amateurs*. Nurmi et Colo n'ont pas seulement violé les règles de l'amateurisme, fautes qui furent du reste, sanctionnées, mais l'un et l'autre ont reçu l'hommage des foules et... la bénédiction des Comités d'Organisation Finlandais et Italien. Comprenne qui voudra !

M. C. 26. 1. 56.

...et de la 51^e session du Comité International Olympique

La séance solennelle de l'ouverture de la 51^e session de Cortina s'est déroulée dans les salons de l'Hôtel Miramonti. En tous points simple et digne, elle se déroula en présence de M. Russo, représentant du Gouvernement italien. Les discours prononcés à cette occasion par le Comte Paolo Thaon di Revel, président du Comité d'Organisation des VII^{es} Jeux Olympiques d'Hiver et M. Avery Brundage, président du Comité International Olympique sont reproduits dans le présent bulletin.

L'opinion d'autrui...

C'est honorer un jeune athlète *amateur* que de l'inclure dans le relais de la flamme olympique depuis sa source au siège des Jeux. C'est du moins ce que j'avais toujours pensé. Force m'est de supposer que je suis dans l'erreur. A Helsinki déjà, aux Jeux de 1952,

Echos

Pour la première fois dans l'histoire de l'Olympisme, c'est à une jeune fille que revint l'honneur de prononcer le serment olympique. La skieuse italienne Giuliana Chenal-Minuzzo, médaille de bronze aux Jeux d'Oslo, s'acquitta de sa tâche d'une voix claire, mais non sans un brin d'émotion.

* * *

La Fédération Internationale de Ski a décidé d'attribuer aux vainqueurs olympiques de chaque discipline à Cortina, le titre de champion du monde.

Le transport de la flamme olympique

Ainsi que le veut la tradition depuis 1936, une flamme olympique brûla pendant toute la durée des Jeux de Cortina dans le stade principal de la ville qui fut le théâtre des compétitions des Jeux.